

18 octobre : développer l'Éducation plutôt que la marchandisation des élèves !

La nomination de Carole Grandjean comme ministre déléguée chargée de « l'Enseignement et de la Formation professionnels », plaçant les lycées professionnels et agricoles sous la double tutelle du ministre du Travail et de l'Éducation nationale était un signal inquiétant. En effet, elle a été rapportrice de la Loi « *Liberté de Choisir son Avenir Professionnel* » qui a organisé la mise en concurrence des structures de formation professionnelle, développé la précarité des personnels, dégradé la qualité de la formation des apprenant·es.

Dans son analyse de juin 2022, la Cour des comptes dénonçait les « effets d'aubaine » pour les entreprises sur les aides à l'embauche d'apprenti·es. Pourtant, dans le projet de loi de finance pour 2023, le gouvernement prévoit une nouvelle hausse de 3,7 milliards d'euros des crédits affectés pour ces aides. Le développement de l'apprentissage post-bac n'est-il pas en train de devenir un nouveau « Contrat Première Embauche » ?

Alors que la réforme de l'apprentissage est dénoncée par un grand nombre d'acteur·trices de la formation professionnelle, le président la prend comme modèle pour sa réforme des lycées professionnels. Il a annoncé vouloir supprimer du temps de formation en lycée pour augmenter le temps de présence des élèves dans les entreprises¹. Il veut renforcer encore la mainmise des entreprises sur la formation scolaire. Pourtant, l'entreprise n'est pas le lieu idyllique de la formation professionnelle. Elle présente pour les jeunes des risques aggravés d'exposition aux produits dangereux, d'accidents du travail et de violences sexistes et sexuelles.

Une large intersyndicale de l'enseignement public, privé sous contrat et agricole s'oppose à ce projet de réforme. La FERC-CGT soutient cette mobilisation intersyndicale des lycées professionnels et agricoles du 18 octobre.

Montreuil le lundi 3 octobre 2022

¹ Une gratification des stages par l'État n'ouvre pas les mêmes droits sociaux qu'un salaire. La FERC-CGT revendique une revalorisation et une amélioration des bourses sur critères sociaux.